



HOSPICES CIVILS DE LYON
Direction des Services Numériques
61 Boulevard Pinel
69500 BRON

Bron, le 01/08/2025,

Référence avis : 250801-HCL-Avis de sécurité

IMPORTANT – AVIS DE SECURITE

Pancarte IDE - Perte d'occurrences dans le cadre d'une prescription particulière de type « Multi-posologies »

A l'attention de tout utilisateur du dispositif médical (*Prescripteurs, Pharmaciens, IDE*)

Madame, Monsieur,

Les HOSPICES CIVILS DE LYON tiennent à vous informer d'un risque patient potentiel lié à l'utilisation du module *LAPCMP d'EASILY*. Vous trouverez toutes les informations nécessaires détaillées ci-après.

DISPOSITIF(S) CONCERNE(S)

Les différentes versions du LAPCMP d'EASILY concernées par cet incident sont :

- V8.0.x, V8.1.x, V9.0 (non livrée), V10.0 (HCL exclusivement)
- V7.0.x (non maintenue)

NATURE DU PROBLEME ET EVALUATION DU RISQUE

Nous vous faisons part d'un dysfonctionnement au niveau de la pancarte IDE.
Ce dysfonctionnement induit un **risque d'erreur médicamenteuse**.

Rappels du fonctionnement existant :

- *Le fait de mentionner une période (ex : tous les 3 jours) sur une ligne de prescription dont la durée est exprimée en « pendant x jours » entraîne une répartition des occurrences en pancarte IDE sur des tranches journalières allant de 00h00 à 23h59. Ceci est rappelé par un message au niveau de l'écran de prescription, qui indique la date-heure de fin de validité de la ligne :*

Attention, lors de la définition d'une périodicité, l'horaire de fin du dernier jour de traitement est fixé par défaut à minuit

- *En l'absence de période, les occurrences sont réparties sur des tranches de 24h allant de [heure de début de ligne] à [cette même heure + 23h59] (ex : début de ligne à 8h, les occurrences seront réparties sur des tranches de 24h allant de 8h00 à 7h59 le lendemain)*

Suite à la prescription d'une ligne de prescription de type « multi-posologie » (type « per os uniquement ») dont :

- Au moins une des posologies prescrites « pendant x jours » ne mentionne pas de période
 - et
 - Au moins une des posologies mentionne une période (ex : tous les 3 jours)
- ⇒ L'ensemble des posologies va alors adopter le fonctionnement de la posologie qui mentionne une période :
- les occurrences seront réparties sur des tranches journalières allant de 00h00 à 23h59,
 - le nombre de tranches journalières sera égal au nombre de jours prescrits (pendant x jours = x tranches journalières à compter du premier jour)

Ce fonctionnement peut être problématique dans le cadre de l'utilisation de la « multi-posologie » pour prescrire des séquences d'administration :

- les posologies sans période s'arrêtent à 23h59 la veille du jour du début de la séquence suivante
- le jour du début de la séquence suivante, il n'y pas d'occurrence entre 00h00 et l'heure de début de la séquence suivante

Vous trouverez en annexe à ce document un exemple illustrant l'anomalie.

ACTION IMMEDIATE / RECOMMANDATION D'UTILISATION

Dans l'attente de la livraison d'un correctif

Conduite à tenir pour les prescripteurs

Il est préférable de ne pas mentionner de période dans une ligne de type « multi-posologies » et de prescrire plusieurs lignes distinctes à la place d'une seule ligne de type « multi-posologie ».

NB : nous étudions la possibilité de vous fournir un script de détection des prescriptions contenant les lignes problématiques.

Conduite à tenir pour les IDE

Vigilance au moment de l'administration d'une séquence d'administration issue d'une ligne de type « multi-posologie »

ACTION(S) CORRECTIVE(S) MISE(S) EN ŒUVRE

Un correctif est en cours d'analyse.

Nous ne sommes pas en mesure de vous préciser aujourd'hui le délai de mise à disposition de ce correctif.

Nous comptons sur votre compréhension et votre coopération pour diffuser ces informations de sécurité à l'ensemble des personnes concernées par l'utilisation, l'exploitation, la surveillance et la maintenance du LAPCMP d'EASILY dans votre établissement et pour vous assurer de sa prise en compte.

Conformément à la réglementation en vigueur, les HOSPICES CIVILS DE LYON ont informé l'Agence Nationale de Sécurité du Médicament (ANSM) de ce risque, préalablement à l'envoi de ce courrier.

Pour toute question relative à ce courrier, n'hésitez pas à contacter vos chefs de projet HOPSIS.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Jean-Christophe BERNADAC
Directeur des Services Numériques

EXEMPLE ILLUSTRANT L'ANOMALIE

Prescription

Prednisonne 5 mg comprimé - voie ORALE 	5 mg à 0:00, 4:00, 8:00, 12:00, 16:00, 20:00	pendant 2 jours à partir du 01/08/2025 12:00
	2 mg à 0:00, 4:00, 8:00, 12:00, 16:00, 20:00	tous les 2 jours pendant tout le séjour à partir du 03/08/2025 12:00

- ✓ Ligne de prescription en « multi-posologies », dont l’une des posologies mentionne une période (« tous les 2 jours »).
- ✓ La posologie « 5mg » devrait donner lieu au positionnement d’occurrences réparties entre le 01/08-12h00 et le 03/08-11h59

Pancarte IDE



⇒ On constate l’absence d’occurrence entre le 03/08-00h00 et le 03/08-11h59